

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Denise Hebert	Numéro de permis 2021088	Date d'inspection Le 09 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Royaume des papillons		Numéro de téléphone (506) 743-5165	
Adresse 65 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3P3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. La Mentore en Assurance de la Qualité est présente durant la collation, le moment de transition vers l'extérieur ainsi que pendant les jeux extérieurs. La Mentore en assurance de la qualité observe les enfants manger des bananes pendant la collation. La Mentore en Assurance de la Qualité observe également les enfants participer à divers jeux extérieurs, tels que préparer des repas dans la petite cuisinette, glisser sur la glissoire et se balancer sur la balançoire. La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants : - Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement - l'orientation des enfants - les dossiers d'incidents - le changement de couches - l'aire de jeu extérieur - le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieur Durant la visite, le ratio est respecté.
--

original signé par
Celina Boudreau Chiasson
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 octobre 2025
Date

original signé par
Denise Hebert
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 octobre 2025
Date